



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS**

En bref...

**SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>**

Numéro 83 du 12 juillet 2005

NON A LA RESTRUCTURATION AUTORITAIRE DU SIEGE

Au nom de l'ensemble des organisations syndicales, le **SNTRS-CGT** s'est fait le porte-parole des personnels du siège, lors du CTP du 11 juillet. Il a exposé leurs inquiétudes et attentes telles qu'ils les avaient exprimées lors de la réunion d'information syndicale du 5 juillet 2005.

Les personnels du siège nourrissent de grandes inquiétudes sur leur avenir –Les organigrammes des différents services sont flous. Quels services seront mutualisés? – Sur quels critères les personnels seront-ils recrutés sur les nouvelles fonctions ? – La transparence de la procédure et des critères sera-t-elle assurée? - Quel sera le devenir des personnels de 55 ans et plus qui devront changer de fonction ou postuler à une mobilité?

La « Foire Aux Questions » (FAQ), ne peut tenir lieu de dialogue social : elle est entièrement entre les mains de la direction. Les personnels sont astreints à la passivité et à la quête de réponse à leurs interrogations sans pouvoir intervenir.

En accord avec les personnels du siège, le SNTRS-CGT rappelle ses demandes prioritaires :

- Publication immédiate des organigrammes précis et quantifiés de la Direction Scientifique Générale, des Départements scientifiques et des Directions Inter-Régionales.

- Affichage, dès le 1^{er} septembre 2005, de la totalité des postes vacants pour la campagne NOEMI.

- Négociation des critères avec les organisations syndicales représentatives, transparence des critères et **abandon de la procédure de mobilité par affichage de postes** et de « recrutement » des personnels du siège sur leurs nouvelles fonctions.

- Réunion, en juillet, de la « commission paritaire du suivi de la campagne de mobilité dans le cadre de l'évolution de l'organisation du siège » et **publication des noms de ses membres** dès aujourd'hui sur l'intranet du CNRS afin que les personnels puissent prendre contact avec les représentants syndicaux. Cette commission doit pouvoir réunir les personnels, intervenir sur les procédures et sur les critères. **Or, l'administration n'a toujours pas désigné ses représentants et ne souhaite pas la réunir avant le 15 septembre !**

Les décisions sont prises en toute opacité.

**Les personnels vont partir en congés sans savoir ce qu'ils vont devenir à la rentrée.
De bonnes vacances en perspective !**

Les mêmes méthodes autoritaires sont utilisées pour restructurer les laboratoires au nom du dogme de la réduction du nombre des unités du CNRS. Des pressions inadmissibles sont exercées sur les directeurs d'unités qui ont opté pour des regroupements dans un souci de cohérence scientifique. Là aussi dans de nombreux cas, on somme les directeurs de dresser des fiches d'emplois prioritaires auxquels les ITA des laboratoires doivent postuler. C'est le diktat de la technocratie au détriment de la science et des compétences en rapport avec un programme scientifique de long terme. Les partenaires universitaires sont trop souvent encore mis devant le fait accompli. Est-ce cela que B. Larrouturou appelle « le partenariat rénové » ?

Le SNTRS-CGT se bat pour les droits et pour la préservation des qualifications. Il se bat pour des principes de solidarité, pour des droits d'intervention des salariés dans l'organisation du travail et sur les finalités de leur travail. Ne laissons pas la concurrence s'installer entre nous. Ne laissons pas le dirigisme et l'autoritarisme s'installer au CNRS.

**Agissons pour faire reculer la direction et obtenir une réorganisation
qui préserve nos qualifications et nos droits !**

Prenez contact avec les représentants du SNTRS-CGT de votre site :